



ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 16 janvier 2019
à 19 h, à la salle St-Pierre de l'école secondaire d'Oka

Étaient présents :

Mme Véronique Boily, directrice adjointe
M. Patrick Courtemanche, directeur
Mme Josée Doyon, technicienne en éducation spécialisée
Mme Julie Ducharme, gestionnaire administrative
Mme Mélanie Goulet, parent substitut au comité de parents
Mme Sandra Landry, enseignante
Mme Pénélope Longval, parent
M. Guy Parent, président
Mme Christine Suire, enseignante

Était absente :

Mme Anik Archambault, enseignante
Mme Isabelle Gélinas, représentante au comité de parents
Mme Maria Morse, parent
M. Mathieu Richard, psychoéducateur

1. Ouverture de la réunion et prise des présences

M. Patrick Courtemanche constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Sandra Landry, secondée par Mme Pénélope Longval, d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant le point d'information *Sujet divers*, avant la levée de l'assemblée, afin d'aborder les changements à la politique OS-01 (Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements).

ADOPTÉ
Ce 18-19 / 905

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2018

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Pénélope Longval, d'adopter le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉ
Ce 18-19 / 906

3.1. Suivis

Aucun suivi

4. Parole au public

Aucun public

5. Budget révisé

Mme Julie Ducharme présente le budget révisé pour l'année scolaire. Mme Ducharme rappelle que le budget initial total de l'école secondaire d'Oka est de 3 821 128 \$ pour l'année 2018-2019.

M. Patrick Courtemanche félicite Mme Ducharme pour la présentation d'un budget révisé équilibré et mentionne au conseil d'établissement que Mme Ducharme occupe la gestion de gestionnaire administrative pour la première année seulement dans notre commission scolaire.

6. Plan d'action (anciennement convention de gestion et de réussite éducative)

M. Patrick Courtemanche présente le *Plan d'action 2018-2019*. Anciennement, la convention de gestion et de réussite éducative partait d'un partenariat entre le Ministère et la Commission scolaire et ensuite entre la Commission scolaire et chacune des écoles. Depuis l'instauration du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite), la convention a été changée pour le plan d'action.

Dans ce plan, Mme Marie-Eve Laframboise est la directrice adjointe responsable du français. Le volet lecture sera surtout travaillé, compte tenu que les résultats en écriture sont plus élevés. Mmes Véronique Boily et Mélanie Samson sont les directrices adjointes s'occupant de la mathématique et de la science et technologie.

M. Patrick Courtemanche parle également des actions qui seront mises en place afin d'uniformiser certains termes qui se retrouvent à la fois en mathématique et en sciences, et aussi de faire en sorte que les notions similaires soient enseignées dans la même période de l'année, dans les deux matières.

Un autre des objectifs importants du *Plan d'action* est de maintenir le taux de diplomation des finissants de secondaire 5 au-dessus de 90 %.

7. Planification des contenus en éducation à la sexualité

Mme Véronique Boily, directrice adjointe, présente la planification des contenus en éducation à la sexualité. Entre cinq (5) et quinze (15) heures de contenus en éducation à la sexualité doivent être transmis à tous les élèves de l'école. Elle mentionne qu'un budget de 1000 \$ par école a été distribué pour l'éducation à la sexualité. Il n'y a pas d'obligation à utiliser le matériel fourni par le Ministère, mais les établissements se doivent de respecter les intentions éducatives imposées par ce dernier, qui sont identifiées pour chaque thème à traiter selon le niveau scolaire.

Les enseignants volontaires prennent des minutes de leurs cours afin d'y intégrer l'éducation à la sexualité. Le contenu sera également offert par des professionnels, des membres du personnel de soutien ou des collaborateurs (infirmière, organisme communautaire ou autre) selon les thèmes. Il a été considéré que ce ne sont pas tous les enseignants qui sont à l'aise de donner ce contenu ou de gérer les réactions des élèves. Certaines matières s'y prêtent également mieux que d'autres.

Aucune demande d'exclusion à ces contenus n'a été reçue jusqu'à maintenant. Les seules possibilités d'exclusion sont pour des raisons psychologiques ou sur évocation de la Charte des droits et libertés de la personne.

Il est proposé par Mme Mélanie Goulet que dans l'Info-Parents du mois de février soit annoncé le début ou la venue prochaine de l'éducation à la sexualité, intégrée dans plusieurs matières.

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Christine Suire, d'approuver la planification des contenus en éducation à la sexualité, telle que présentée.

APPROUVÉ
Ce 18-19 / 907

8. Grilles-matières

M. Patrick Courtemanche présente les grilles-matières pour l'année 2019-2020. Des changements ont été apportés en comparaison avec les années précédentes.

Au programme régulier, en secondaire 1 et 2, les PEP (Projets d'enrichissement particulier) seront remplacés par les COP (Cours d'option personnalisée). Les COP se trouvent à être le prolongement d'un cours (ex. : Plein air) à raison de deux périodes de plus par cycle de dix jours et seront évalués, contrairement aux PEP. Les mêmes choix de cours que les PEP seront offerts, à l'exception du cours de robotique, en lien avec les cours de sciences, qui sera une nouveauté pour l'an prochain. En secondaire 3, le cours COM (Art et multimédia) a été retiré. Une portion de ce cours sera intégrée au cours ARV (Art et design). En secondaire 4, le cours ECR (Éthique et culture religieuse) est conservé à quatre périodes. Pour les élèves désirant prendre le cours STE (Science et technologie de l'environnement) qui est un préalable au cours de Chimie de secondaire 5, le cours d'éducation physique sera le EDP 434 à deux périodes au lieu de trois, comme le sont les cours de Cirque ou de Plein air. Un élagage des options s'est fait en secondaire 5, puisqu'il y avait quatorze options offertes pour 175 élèves. Les cours retirés sont : musique, Art et multimédia, actualité, ateliers techniques et matériaux et Art et aménagement durable. Pour chaque année du programme régulier, les cours d'anglais enrichi seront offerts.

Au PEI, les élèves qui choisissent un cours en arts visuels devront maintenir leur choix pendant les deux premières années et, en secondaire 3, devront suivre un cours en art d'interprétation (musique ou art dramatique) ou inversement, compte tenu de l'obligation d'offrir cinquante (50) heures en art d'interprétation et en art visuel à l'intérieur des trois premières années du parcours scolaire.

En adaptation scolaire, un changement a été fait en CSP (Classe de soutien personnel). Une période d'anglais a été remplacée par une période en éducation physique. L'activité physique aide les élèves en classe de soutien personnel. En TSA 5, si l'élève a réussi son cours en histoire et éducation à la citoyenneté de 4^e secondaire, ce cours sera remplacé par un cours de sciences et technologie.

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Sandra Landry, d'approuver les grilles-matières de l'année 2019-2020, telles que présentées.

APPROUVÉ
Ce 18-19 / 908

9. **Politique sur la sécurité de l'information de la Commission scolaire (retour des avis le 22 février 2019)**

M. Patrick Courtemanche présente la consultation à propos de la politique sur la sécurité de l'information de la Commission scolaire.

Les membres du conseil d'établissement se sont prononcés en accord avec tous les points en consultation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Ce 18-19 / 909

10. **Projet éducatif (comité de pilotage)**

M. Patrick Courtemanche fait un compte-rendu de la rencontre du 14 janvier dernier, en lien avec l'élaboration du projet éducatif de l'école secondaire d'Oka. La lecture du *Bilan des réponses obtenues dans le cadre du Forum Jeunesse concernant les enjeux priorités par les élèves de l'école secondaire d'Oka* permet de constater la correspondance entre les réponses des élèves et celles données par les parents et les membres du personnel de l'école lors des ateliers. Il ressort un étonnement positif et une fierté face à cette adéquation. L'identification des enjeux prioritaires étant maintenant faite, un sondage par courriel sera envoyé aux parents et aux membres du personnel afin de savoir s'ils sont en accord ou non avec les enjeux ciblés. Lors de la prochaine rencontre du comité de pilotage, prévue le 12 mars prochain, les membres procéderont à une première rédaction du projet éducatif.

11. **Activités éducatives**

Aucune activité éducative à faire approuver.

12. **Information du comité de parents**

En l'absence de Mme Isabelle Gélinas, Mme Mélanie Goulet fait un compte-rendu de la dernière rencontre du comité de parents. Beaucoup de parents du PEI du primaire, des écoles Val-des-Ormes et Terre-des-Jeunes, étaient présents, à la recherche d'un moyen de faire revoir les critères d'admission au PEI. Mme Goulet parle aussi du sondage qu'enverra prochainement aux parents le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en lien avec les frais de scolarité dans les écoles publiques. M. Patrick Courtemanche a également confirmé la tenue et la participation de la Commission scolaire au prochain Gala de l'action bénévole.

13. Les bons coups !

Mme Véronique Boily débute la présentation des bons coups. Les élèves ont envoyé 690 cartes aux dix femmes sélectionnées par la campagne des cartes de vœux d'Amnistie Internationale. Cela représente un record pour notre école.

Une soixantaine d'élèves se sont portés bénévoles lors de la soirée Portes ouvertes du 10 janvier dernier. M. Patrick Courtemanche mentionne que le nombre de parents présents dépassait largement celui des années précédentes. Comme la présence des parents des élèves qui seront au PEI l'an prochain était obligatoire, trois présentations ont été nécessaires pour répondre à la demande.

Les activités du midi, organisées par la JÉC, dans la semaine précédant le congé des Fêtes n'auront pas attiré autant d'élèves que prévus. Mais cela aura permis de belles rencontres entre les élèves des groupes TSA et les autres élèves, ce qui n'était pas prévu.

Le 15 janvier dernier se tenait l'exposition des projets personnels des élèves finissants du PEI. L'événement fut une belle réussite. Les élèves étaient fiers de leur présentation. L'invitation était adressée aux parents du PEI seulement. M. Guy Parent demande si l'événement peut être ouvert à tous, comme la soirée de présentation de projets d'arts.

Le mur de la cage de l'escalier central, entre le rez-de-chaussée et le premier étage, a été repeint récemment.

M. Patrick Courtemanche souligne le départ à la retraite de M. Marc Guy Tremblay, enseignant en univers social.

M. Courtemanche désire également souligner le travail exceptionnel des membres du personnel de l'école secondaire d'Oka ainsi que leur dévouement, et ce, sans aucune raison particulière. Notre école est dévouée à la réussite scolaire et non seulement à la réussite académique.

14. Sujets divers

M. Patrick Courtemanche fait un retour, à la demande des parents membres du conseil d'établissement, sur les changements des critères d'admission au PEI, au secondaire.

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Mélanie Goulet, secondée par Mme Pénélope Longval, de lever l'assemblée à 21 h 11.

ADOPTÉ
Ce 18-19 / 910

Patrick Courtemanche, directeur

Guy Parent, président